



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Les-employes-de-soutien-des-commissions-scolaires-affilies-a-la-CSN-signent>

# Les employés de soutien des commissions scolaires affiliés à la CSN signent leur nouvelle convention collective



- Communiqués -  
Date de mise en ligne : mardi 21 juin 2016

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 21 juin 2016 - Les employé-es de soutien des commissions scolaires affiliés à la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN) ont signé leurs nouvelles conventions collectives. Alors que ceux des commissions scolaires anglophones l'ont fait hier, c'était au tour de ceux des commissions scolaires francophones aujourd'hui.**

Le personnel de soutien pourra désormais bénéficier d'un meilleur aménagement d'horaire pour motif de conciliation famille-travail-études. Aussi, lorsque possible, les commissions scolaires devront favoriser la fusion de postes à temps partiel de façon à lutter contre la précarité d'emploi en créant des postes comportant davantage d'heures. La contribution de l'employeur au régime d'assurance collective a également pu être bonifiée. Les ouvriers spécialisés pourront dorénavant bénéficier d'une prime de rétention de 10 % pour chaque heure travaillée.

L'ensemble des salariés de soutien des commissions scolaires bénéficieront de hausses salariales de 1,5 %, 1,75 % et 2 %, en 2016, 2017 et 2018, ainsi que de montants forfaitaires de 0,30 \$ pour chaque heure travaillée en 2015 et de 0,16 \$ l'heure en 2019. En 2019, dans le cadre des relativités salariales, les hausses seront de 2,4 % en moyenne. La convention collective viendra à échéance le 31 mars 2020.

Au plus tard en septembre, les employé-es de soutien affiliés à la FEESP-CSN pourront toucher l'ensemble des sommes rétroactives au 1er avril 2015.

« Au cours de cette négociation, nous sommes parvenus à amener le gouvernement à discuter de nos priorités et à abandonner sa volonté de charcuter des pans entiers de nos conventions collectives, affirme Danielle Beaulieu, présidente du secteur scolaire à la FEESP-CSN. Le gouvernement voulait nous ramener des années en arrière en mettant en péril des balises importantes de nos conventions collectives. Non seulement nous avons pu préserver nos acquis, mais nous avons également obtenu des gains importants pour nos membres, ce qui n'aurait été possible sans la grande détermination dont ils ont fait preuve tout au long de cette négociation. »